

R

E

Lettre d'information municipale N°90

Décembre 2023

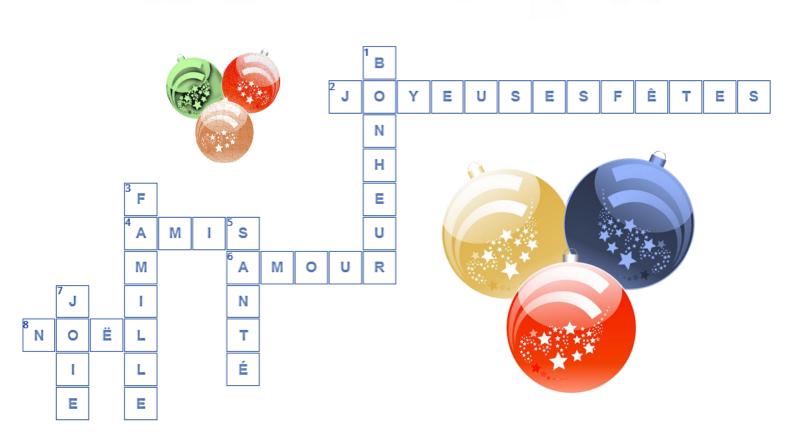
0	*	Mot du Maire	page 2
M	*	Informations Village	pages 3 à 4

M

^A ❖ Infos CCAS pages 5 à 7

Vous avez la parole page 8





Mes chers concitoyens, chers amis, chères Erroises, chers Errois,

Les fêtes de fin d'année approchent à grands pas, et c'est avec une profonde gratitude que je prends la plume pour vous transmettre mes vœux les plus chaleureux.

L'année qui s'achève a été riche en défis et en moments de solidarité au sein de notre belle communauté. Que ce soit dans les réalisations municipales, les projets communautaires ou les événements qui ont marqué notre ville, chaque étape a contribué à renforcer le lien social qui nous unit.

Le Mot du Maire

Les fêtes de fin d'année sont l'occasion idéale de réfléchir aux moments forts de l'année écoulée, de célébrer nos réussites et de planifier ensemble un avenir prometteur. Que cette période festive soit empreinte de joie, de sérénité et de moments précieux partagés avec vos proches.

En ce qui concerne l'année à venir, nous avons de nouveaux défis à relever, de nouveaux projets à concrétiser. Je suis convaincu que nous pouvons encore accomplir de grandes choses et construire un avenir prometteur pour notre commune.

C'est pourquoi, j'ai le plaisir de vous convier à la salle des fêtes le dimanche 21 janvier dès 10h30.

Décembre 2023

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, remplies de bonheur, d'amour et de moments inoubliables. Que la nouvelle année soit synonyme de réussite, de prospérité et d'accomplissements personnels et collectifs.

Ensemble, faisons de notre village un lieu où il fait bon vivre et où chacun peut s'épanouir.

Joyeuses fêtes à tous!

Bien à vous,

Jean-François Daly

A vos agendas...

Le vendredi Rendez-vous à 16h30 Cour de la Mairie
 8 décembre

Commémoration - Journée nationale d'hommage aux
Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les

combats du Maroc et de la Tunisie

• Le dimanche Rendez-vous de 10h00 à 17h00 à la

7 janvier **médiathèque**

2024 Portes ouvertes

• Le dimanche Rendez-vous à 10h30 la salle des fêtes

 $21 \ \text{janvier} \\ 2024 \qquad \qquad \textbf{Vœux du Maire}$

Informations Village

🔖 Avis de la mairie

Informations aux usagers

A compter du 1^{er} janvier 2024, la commune de Erre sera transférée au service Gestion Comptable d'Orchies (avant Trésor public de Somain) dont voici les coordonnées administratives :

SGCO

43 rue Gaston Leroy

BP 50047

59358 Orchies cedex

♦ Week-end Culturel 2024 " UN ERRE DE TALENTS"



Appel à candidature



Errois, erroises, vous avez plus de 16 ans, vous êtes doués en dessin, peinture sur toile, gravure, sculpture, photographie ou toute autre activité artistique...

Alors pourquoi ne pas venir dévoiler votre passion lors du salon artistique qui se déroulera à Erre les 27 et 28 avril 2024 ?

Vous pourrez exposer vos œuvres et proposer des démonstrations aux visiteurs.

Les préinscriptions auront lieu mi-décembre. Les personnes sélectionnées recevront une confirmation mi-janvier 2024.

Nous avons hâte de découvrir quels talents se cachent dans « l'Erre » et comptons sur votre participation.

Contacts et renseignements:

Mairie de Erre (aux heures d'ouverture) : 03.27.86.61.05 ou mairie.erre1@cegetel.net ou mairieerreccas59171@gmail.com

♦ Spectacle de Noël

Comme chaque année, la Municipalité offre, aux enfants de l'école, un spectacle vivant. Cette année, c'est la compagnie File en scène avec « le goût des ogres » qui amusera nos enfants.

Cet instant culturel se déroulera :

le 21 décembre à 10h, à la salle des fêtes.



Fermetures exceptionnelles

La mairie sera fermée les samedis 23 et 30 décembre 2023.

Le bureau de poste sera fermé **du mardi 26 décembre au 6 janvier**. <u>Réouverture le lundi 8 janvier 2024.</u>

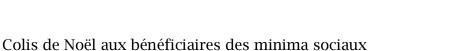
Informations CCAS

& Colis de Noël aux aînés

La distribution des colis de Noël aux séniors se fera le samedi 16 décembre 2023 à partir de 10h.

En cas d'absence, veuillez prendre contact avec le CCAS :

- ■ mairieerreccas59171@gmail.com
- №03.27.86.61.05 (aux heures d'ouverture de la mairie)



(pour ceux et celles qui se sont inscrits dans les délais impartis).

Les personnes inscrites seront reçues en mairie le mercredi 20 décembre de 10h à 11h.

§ Après-midis récréatifs

Vous aimez les jeux de cartes, les jeux de société ... ou vous voulez juste rencontrer et partager un moment convivial avec d'autres habitants ?

Le CCAS vous donne rendez-vous une fois par mois pour ses **après-midis récréatifs.** Ces rendez-vous sont ouverts à tous les errois et erroises, adultes et séniors.

Nous vous attendons donc dans la salle de réunion de la mairie à partir de 14 h. Venez nombreux!

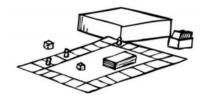
Le calendrier des mois à venir (de janvier à juin) se trouve ci–après.











Dates des après-midis récréatifs (de janvier à juin 2024)				
Mardi 23 janvier				
Mardi 13 février				
Mardi 12 mars				
Mardi 16 avril				
Mardi 14 mai				
Mardi 18 juin				

Pour rappel, une séance aura lieu le mardi 12 décembre.

Pour plus d'infos, contactez le CCAS

- **■** mairieerreccas59171@gmail.com
- №03.27.86.61.05 (aux heures d'ouverture de la mairie)

Permanences de l'assistante sociale : changement de dates

A partir du mois de février 2024, madame Guigonnet assurera ses permanences le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 15h, uniquement sur rendez–vous pris au 03.59.73.30.30. Pour toute situation urgente, vous pouvez vous rendre à la Maison Nord Solidarité de Somain au 38 rue Léon Gambetta (face à la poste) après avoir pris RDV au 03.59.73.30.30.

Pour infos : le bus n° 18 s'arrête juste en face.

Personnes vulnérables

<u>Qu'est ce que le registre communal des personnes vulnérables ?</u>

Prévu par la loi n° 2004.626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, ce registre permet à toute commune de répertorier les personnes qui souhaitent être contactées périodiquement lorsqu'un plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre (canicule, grand froid, pandémie ...)

L'inscription à ce registre est volontaire. Ce registre géré par le Maire fait l'objet de mesures spécifiques qui garantissent la sécurité et la confidentialité des renseignements collectés.

Qui peut s'inscrire sur ce registre?

Peuvent figurer, à leur demande, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile.
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Les personnes pouvant être inscrites sur le registre répondent à des critères d'identification objectifs (état civil, pension de vieillesse pour inaptitude au travail, bénéfice de prestations ou d'avantages précis) qui ne mettent pas en jeu un éventuel pouvoir d'appréciation du maire ou une expertise de la situation du déclarant.

Qui réalise la demande?

La demande d'inscription est réalisée soit par la personne concernée, ou le cas échéant par son représentant légal, soit par un tiers (personne physique ou morale).

Si vous connaissez une personne âgée, isolée ou en situation de handicap, vous pouvez appeler le CCAS qui se chargera de contacter la personne concernée. Elle pourra ainsi bénéficiera d'une écoute continue et d'une aide en cas de besoin.

Comment s'inscrire sur le registre?

Les personnes bénéficiant d'aide du Département (APA ...) ou de la MDPH ont reçu un courrier les incitant à s'inscrire. Nous les encourageant vivement à le faire.

Pour les autres personnes concernées, contactez le CCAS ou la mairie :

- **■** mairieerreccas59171@gmail.com
- №03.27.86.61.05 (aux heures d'ouverture de la mairie)



Vous avez des suggestions, des idées, des propositions ? Vous avez la parole

Nom:		Prénom:					
~		E-mail :					
Adresse:							
Sujet abordé :							
Signature:							

Responsable de la publication : Jean-François DALY, Maire.

Comité de rédaction : Virginie Rizzo, Valérie Williams

Bulletin imprimé en mairie (648 exemplaires)